

PROCÈS-VERBAL

De la séance du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 15 h 30 le 15 juin 2006.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Est absente :

Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec, présidente

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

La vice-présidente ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 18 mai 2006

Résolution n° E-2006-50

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 18 mai 2006.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Fin d'emploi - Préposée au secrétariat

Résolution n° E-2006-51

De prendre acte de la fin de d'emploi de madame Gisèle Riverin-Brûlé le 16 juin 2006 comme préposée au secrétariat affectée au module Aménagement.

Référence : Mémoire du 5 juin 2006
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Engagement – Préposée au secrétariat

Résolution n° E-2006-52

D'engager madame Myriam Bérubé comme préposée au secrétariat affectée au module Aménagement, à compter du 19 juin 2006, au salaire sur une [REDACTED] pour être titulaire du poste de préposé au secrétariat affecté au module Aménagement.

De la rendre admissible aux avancements d'échelons et aux indexations de traitement accordés aux employés de la Ville de Québec pour un poste de fonctionnaire municipal.

D'octroyer à madame Myriam Bérubé, à son entrée en fonction, les conditions de travail pour les employés de la CMQ acceptées le 2 décembre 2004 par le comité exécutif en vertu de la résolution E-2004-85 pour les titulaires d'un poste prévu au plan d'effectif.

Référence : Mémoire du 5 juin 2006
Certificat du
Trésorier : CT-2006-105
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général quitte la réunion pour la considération du point suivant.

Rémunération du directeur général – Avancement d'échelon

Résolution n° E-2006-53

D'accorder l'avancement d'échelon de 4 % au directeur général à compter du 24 janvier 2006. L'avancement d'échelon de 4 % est accordé tous les douze (12) mois à la date d'entrée en fonction de l'employé jusqu'à ce que celui-ci atteigne le sommet de son échelle salariale.

Référence : Mémoire du 7 juin 2006
Certificat du
Trésorier : CT-2006-106
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général revient à la réunion et reprend son siège

Assurance responsabilité civile professionnelle et erreur et omission des dirigeants et administrateurs

Résolution n° E-2006-54

D'accepter l'offre de la compagnie d'assurance St-Paul Garantie via le courtier Aon Parizeau inc. pour le renouvellement de l'assurance de la responsabilité des officiers publics (administrateurs et dirigeants et responsabilité professionnelle) pour une couverture de 1 million \$ avec une franchise de 10 000 \$ et une prime annuelle de 36 765 \$ plus taxes, le tout suivant l'offre faite à la CMQ les 11 et 30 mai 2006.

D'autoriser le secrétaire-trésorier ou en cas d'absence ou d'empêchement le directeur général à compléter tous les documents nécessaires pour l'obtention de la couverture d'assurance.

Référence : Mémoire du 25 mai 2006
Certificat du
Trésorier : CT-2006-107
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Demande d'aide financière pour la Foire de l'économie sociale

Résolution n° E-2006-55

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ en appui à la réalisation de la Foire des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale qui aura lieu du 14 au 17 septembre 2006.

D'aviser l'organisation de cet évènement que l'aide financière accordée par la Communauté est pour le démarrage de l'évènement, qu'elle est non récurrente et sujette à ce que des entreprises du territoire de Lévis soient aussi invitées à la Foire.

D'autoriser la présidente, madame Andrée P. Boucher et le secrétaire-trésorier, Me Pierre Rousseau ou en leur absence ou empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif, madame Danielle Roy Marinelli et le directeur général, monsieur Marc Rondeau à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 29 mai 2006
Certificat du
Trésorier : CT-2006-108
Responsable : Conseillère en développement économique

Adoptée à l'unanimité

Demande d'aide financière pour la tenue du colloque Rendez-Vous agroalimentaire Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Résolution n° E-2006-56

D'accorder une aide financière de 1 350 \$ en appui à la 4^e édition du colloque agroalimentaire des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches qui aura lieu le 1^{er} novembre 2006.

D'autoriser la présidente, madame Andrée P. Boucher et le secrétaire-trésorier, Me Pierre Rousseau ou en leur absence ou empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif, madame Danielle Roy Marinelli et le directeur général, monsieur Marc Rondeau à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 3 mai 2006
Certificat du
Trésorier : CT-2006-109
Responsable : Conseillère en développement économique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2006-57

De prendre acte du bordereau d'information en date du 15 juin 2006 contenant les documents suivants :

- a) Lettre du 5 mai 2006 de la directrice de cabinet du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale accusant réception de la résolution E-2006-36 relativement à la nomination de monsieur Michel Giroux pour représenter la CMQ au comité régional ACCORD.

- b) Note du 18 mai 2006 de Me Pierre Rousseau relative à la formation reçue par le personnel de secrétariat de la CMQ à la nouvelle orthographe.
- c) Note du 25 mai 2006 de Me Pierre Rousseau relative au projet de loi 21.
- d) Note du 5 juin 2006 de M. André Bouillon relative à la demande d'avis du MAMR quant au Règlement n° 235-05-2006 de la MRC de La Nouvelle-Beauce modifiant le schéma d'aménagement.
- e) Note du 5 juin 2006 de M. André Bouillon relative à la demande d'avis du MAMR quant au Règlement de contrôle intérimaire n° 236-05-2006 de la MRC de La Nouvelle-Beauce sur l'épandage des engrais de ferme.
- f) Note du 5 juin 2006 de M. André Bouillon relative à la demande d'avis du MAMR quant au Règlement de contrôle intérimaire n° 237-05-2006 de la MRC de La Nouvelle-Beauce sur prescrivants des mesures quant à l'implantation des éoliennes.
- g) Rapport financier de la CMQ au 31 mai 2006.

Référence : Bordereau d'information du 15 juin 2006
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2006-58

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1^{er} avril au 31 mai 2006 au montant de 568 774 \$, plus 66 210 \$ pour les salaires versés du 1^{er} avril au 31 mai 2006.

Référence : Bordereau de dépenses du 7 juin 2006
Certificat du
Trésorier : CT-2006-110
Responsable : Secrétaire trésorier

Adoptée à l'unanimité

Les représentants de la Ville de Lévis ne participent pas aux délibérations et au vote sur la résolution E-2006-59 en rapport avec le Plan de gestion des matières résiduelles de la Rive-Nord.

PGMR (Rive-Nord) – Nominations du directeur général aux comités de vigilance

Résolution n° E-2006-59

De désigner le directeur général de la CMQ, monsieur Marc Rondeau ou son représentant au comité de vigilance de l'incinérateur.

PROCÈS-VERBAL

-5-

De désigner le directeur général de la CMQ, monsieur Marc Rondeau ou son représentant au comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Joachim.

Référence : Mémoire du 12 mai 2006

Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

VICE-PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE